**Résumé du projet de loi N° 7235**

La future loi, sans impact financier sur le budget de l’Etat, consiste dans un article unique qui approuve l’Accord de coopération entre l’Union européenne et ses Etats membres, d’une part, et la Confédération suisse, d’autre part, relatif aux programmes européens de navigation par satellite, fait à Bruxelles, le 18 décembre 2013.